

Cérémonie des Vœux Commune de Nonglard
Samedi 11 janvier 2014

Bonsoir à toutes et à tous. Merci pour votre présence.

A tous les Habitants de Nonglard, à vous chers Collègues et Amis, Bonne et Heureuse Année 2014.

Tous les Vœux de santé et de prospérité de la part du Conseil Municipal, du Centre Communal d'Action Sociale, de l'ensemble du personnel communal et de moi-même.

2008 / 2014

6 ans déjà et un mandat bien rempli

Rapidement, je fais un rappel de ce qu'il s'est passé dernièrement dans notre paisible village.

Suite à la validation du Plan Local d'Urbanisme, les surfaces rendues constructibles ont été urbanisées par des habitations individuelles et par de petits collectifs bien agencés. Une quarantaine de logements neufs a apporté un souffle de jeunesse à notre population.

Cette jeunesse, comme notre mandature l'avait prévu, a permis de sauver notre école communale. Le comble, aujourd'hui, elle est trop petite.

Le Conseil Municipal a lancé son extension raisonnée et le Comité de Pilotage, spécialement créé pour ce projet réfléchi, œuvre pour offrir à vos enfants un accueil scolaire **local** et confortable. Nous avons réussi à ancrer ce pivot scolaire, support de notre village. Si les grandes orientations sont d'ores et déjà finalisées, le travail de concertation se poursuit avec les architectes, les Élus, l'équipe enseignante et les associations impactées par le futur chantier. L'ouverture éventuelle d'une troisième classe est à l'étude. Les subventions sont déjà présentes mais un prêt sera obligatoire pour conforter le financement.

Il y a eu aussi la reprise des Services Cantine et Garderie périscolaires précédemment gérés par l'APE. Merci à cette association pour la gestion antérieure.

Parallèlement, les parkings, tant attendus, sont terminés, enfin éclairés et appréciés. La ligne moyenne tension (20 000 volts sur Monthoux), a été enterrée. Je tiens à remercier Monsieur Le Garrec, Administrateur aux Carrés de l'Habitat, décédé tragiquement dans un accident d'avion en Touraine, pour son implication dans ce projet et dans cette belle aventure.

Le puits communal, route de la Lanterne, est restauré et sécurisé.

La mise aux normes «handicap» des trajets piétonniers et des bâtiments communaux est lancée sur la base d'un diagnostic de la Communauté de Communes Fier et Usses, qui soutient et favorise la mutualisation des services. Les écoliers, après avoir entendu des intervenants sur le handicap, ont interprété à leurs manières ce sujet en dessins qui sont actuellement exposés derrière vous. Il y a aussi cinq jeunes de moins de 18 ans, sur notre commune en insertion sociale. Ils sont sous la protection du Conseil Général via la FOL 74 et tout ce passe très bien. Ils ont participé à quelques travaux communaux, encadrés par un éducateur et notre employé communal.

La régularisation des emprises publiques sur les voiries du Juiliard et des Savus avance à grands pas. Quand toutes les formalités juridiques, administratives et cadastrales seront complètement terminées, le nouveau Conseil Municipal pourra poursuivre librement ses aménagements urbains, tels que: voiries et trottoirs sécurisés, stationnements, pistes cyclables, fibre optique etc... Je remercie tous les riverains ayant facilité cette régularisation d'emprise foncière et leurs dons au CCAS.

Il reste une toute petite partie du territoire à assainir et je compte sur toi, Pierre pour programmer la tranche finale concernant la pose du collecteur des eaux usées par le SILA. Merci Monsieur le Président.

Tout ceci n'est qu'une liste non exhaustive des actions du Conseil Municipal, vous pouvez consulter le détail du mandat sur notre site Internet 3 www.Nonglard74.fr, car la liste serait trop longue pour ce soir. Notre commune change et s'adapte petit à petit aux exigences de la population et de l'État qui, lui aussi, part, à sa manière, en retraite.

Nonglard grandit, nous sommes 516 habitants recensés par l'INSEE.

Il y a toujours un décalage important entre le recensement INSEE et la réalité.

Vous devrez donc élire 15 Conseillers Municipaux les 23 et/ou 30 mars prochain. Attention, de nouvelles règles sont en vigueur pour les élections : consultez les affichages et notre site Internet. Pour établir les procurations de vote, il y a aussi du changement, renseignez-vous.

Cette année, nous avons comptabilisé 62 inscriptions sur la liste électorale et avec la parité, 31 électrices et 31 électeurs. Quel civisme de la part des nouveaux habitants !

Au nom de la Commune de Nonglard, je remercie l'État français, le Conseil Général de la Haute Savoie, la Communauté de Communes Fier et Usses, le SILA, le CAUE, le SYANE, les Services institutionnels que j'oublie, la Trésorerie Principale, la Gendarmerie Nationale, les Sapeurs-Pompiers locaux et départementaux, ERDF, les membres du Conseil Municipal et du CCAS, les employés communaux et intercommunaux, les associations locales et intercommunales, les entreprises, les artisans, sans oublier les personnes qui ont su faire avancer notre village en le soutenant, financièrement, administrativement, juridiquement et techniquement.

En mon nom personnel, je remercie celles et ceux qui m'ont soutenu moralement et amicalement dans mon investissement au cours de ce mandat. La liste n'est pas longue mais ces personnes sont présentes dans la salle ou excusées en privé auprès de moi.

J'ai aussi une attention particulière envers deux personnes :

- le Capitaine de Gendarmerie, Éric Duchenet,
- le Lieutenant des Sapeurs-Pompiers, Jean Louis Charvin.

Mon Capitaine, mon Lieutenant, je vous remercie publiquement pour vos interventions à toute heure du jour ou de la nuit auprès de nous, les Maires ruraux en détresse. Car sans vous, nous, les Élus malmenés par la population et par les incidents communaux, serions tous en retraite et plusieurs fauteuils resteraient vides, faute de combattants. Messieurs les Parlementaires, vous devriez créer le service : SOS Maires en détresse ...

Au nom de la commune de Nonglard, j'ai l'honneur de vous remettre ceci qui sera pour vous, qui sait, votre livre de chevet.

Messieurs, toutes mes félicitations pour vos avancements respectifs, pour l'un, c'est fait, pour l'autre c'est à faire.

Merci Éric, Merci Jean-Louis.

En 2008, les Vœux du Maire ont été prononcés par mon prédécesseur, Bernard Carlioz,

6 ans après, en 2014, ce soir, c'est mon sixième et dernier discours pour les Vœux du Maire.

Vous avez tous compris, je libère le fauteuil tant convoité par tous, seul le plus courageux en prendra possession pour 6 ans.

Bon vent au nouveau Conseil Municipal.

Encore un grand MERCI à toutes et à tous pour mes 19 ans passés au service de Nonglard.